

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À la séance ordinaire qui se tiendra le 31 mars prochain à 15 h, à la salle Jean-Lajoie, au 172, boulevard Notre-Dame, Clermont, le conseil des maires de la MRC statuera sur une demande de dérogation mineure relativement à :

L'immeuble sis au 1195, route 170 à Sagard, G0V 1N0 (matricule 3723-26-2791), visant à réputer conforme l'implantation du chalet selon les paramètres suivants :

- Réputer conforme l'orientation de 50 degrés vers le sud-ouest, alors que la norme prescrite par l'article 5.5 du règlement de zonage n° 247-04-14 est d'un maximum de 30 degrés.

Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil des maires relativement à cette demande, et ce, selon les articles prévus au règlement 351-10-24 sur la régie interne des séances du conseil des maires de la MRC.

Donné à Clermont, ce 13 mars 2026.

Caroline Dion
Directrice générale adjointe